## CIA TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE GEORGES CLEMENCEAU à BIZANOS AVIS CIA

Numéro de dossier	CIA N°01
Nom du dossier	SELARL Pharmacie de l'Avenir
Adresse	12 rue Georges Clémenceau 64320 Bizanos

Synthèse de la demande reçue le	Monsieur de la Morinerie Hugues exploite une pharmacie au 12 rue Georges Clémenceau 64320 Bizanos Le commerce est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h/le samedi de 7h à 12h. La rue où est située l'établissement possède un double sens de circulation. De plus, plusieurs places de stationnement sont disponibles pour les clients à devant ou à proximité immédiate du magasin.
Carte de localisation de l'activité	Ruisseau Ruisseau Ruisseau PHARMACIE DE L'AVENIR  PHARMACIE DE L'AVENIR  PHARMACIE Gascogne - Bizanos  Rue Victor Hugo
Phase des travaux	PHASE 1 : du lundi 17 juin au mardi 2 juillet 2024 Rue Georges Clémenceau entre l'avenue Gaston Lacoste et l'avenue de Barèges interdite à la circulation automobile et cycliste. Stationnement également interdit mais accès piétons maintenus. Déviation mise en place par l'avenue de Barèges.



## PHASE 2: du mardi 2 au vendredi 5 juillet 2024

Rue Georges Clémenceau entre l'avenue Gaston Lacoste et l'avenue de Barèges interdite à la circulation automobile et cycliste.

Avenue de Barèges entre la rue George Clémenceau et l'avenue de Beaumont également interdite à la circulation pour les véhicules, cyclistes et piétons (travaux de réhabilitation du Pont sur l'Ousse).

Déviation mise en place par l'avenue de Barèges, avenue de Beaumont, rue de l'Ousse, avenue des Lavandières et rue Victor Hugo.

Ligne 8 IDELIS également déviée.

Accès commerces maintenus sur la rue Georges Clémenceau.



PHASE 3 : du lundi 8 juillet au mercredi 17 juillet 2024

Rue Georges Clémenceau entre l'avenue Gaston Lacoste et la rue Victor Hugo interdite à la circulation automobile et cycliste. Avenue de Barèges entre la rue George Clémenceau et l'avenue de Beaumont également interdite à la circulation pour les véhicules, cyclistes et piétons (travaux de réhabilitation du Pont sur l'Ousse).

Déviation mise en place par l'avenue de Barèges, avenue de Beaumont, rue de l'Ousse, avenue des Lavandières et rue Victor Hugo.

Ligne 8 IDELIS également déviée.

Commerces et cabinets para-médicaux ouverts pendant les travaux, accessibles aux piétons. Automobilistes orientés vers les parkings de proximité mentionnés sur le plan ci-dessous.



PHASE 4: du jeudi 18 juillet au mercredi 21 août 2024

Rue Georges Clémenceau entre l'avenue de Barèges et la rue Victor Hugo interdite à la circulation automobile et cycliste. Avenue de Barèges entre la rue George Clémenceau et l'avenue

de Beaumont également interdite à la circulation pour les véhicules, cyclistes et piétons (travaux de réhabilitation du Pont sur l'Ousse).

Déviation mise en place par l'avenue de Barèges, avenue de Beaumont, rue de l'Ousse, avenue des Lavandières et rue Victor Hugo.

Ligne 8 IDELIS également déviée.

Commerces et cabinets para-médicaux ouverts pendant les travaux, accessibles aux piétons. Automobilistes orientés vers les parkings de proximité mentionnés sur le plan ci-dessous.



PHASE 5 : du vendredi 23 août au vendredi 30 août 2024

Rue Georges Clémenceau entre l'avenue Gaston Lacoste et l'avenue de Barèges interdite à la circulation automobile et cycliste. Stationnement également interdit mais accès piétons maintenus.

Avenue de Barèges entre la rue George Clémenceau et l'avenue de Beaumont également interdite à la circulation pour les véhicules, cyclistes et piétons (travaux de réhabilitation du Pont sur l'Ousse).

Déviation mise en place par l'avenue de Barèges, avenue de Beaumont, rue de l'Ousse, avenue des Lavandières et rue Victor Hugo.

Ligne 8 IDELIS également déviée.

Commerces et cabinets para-médicaux ouverts pendant les travaux, accessibles aux piétons. Automobilistes orientés vers les parkings de proximité mentionnés sur le plan ci-dessous.



## Depuis le 30/08/2024

Circulation et stationnements intégralement rétablis le long de la rue Georges Clémenceau.

L'Avenue de Barèges entre la rue Georges Clémenceau et l'avenue de Beaumont a être interdite à la circulation pour les véhicules, cyclistes et piétons (travaux de réhabilitation du Pont sur l'Ousse).

## Avis de la Direction du Cycle de l'Eau

Entre le 17 juin et le 2 juillet 2024, les travaux d'assainissement n'ont pas eu de conséquences majeures sur les conditions de circulation autour des commerces de la rue Georges Clémenceau.

Du 2 juillet au 30 août 2024, il n'y avait plus de flux de véhicules devant les commerces de la Rue Georges Clémenceau, entre l'avenue de Barèges et la rue Victor Hugo.

A partir du 30 août 2024, la circulation et les stationnements ont été intégralement rétablis le long de la rue Georges Clémenceau. Les travaux de réhabilitation du pont de l'avenue de Barèges, non concernés par la CIA, ont un impact mineur sur le déroulement des trajets des automobilistes entre Bizanos et Pau

Motivation de l'avis	<ul> <li>Compte tenu : <ul> <li>du constat énoncé ci-dessus</li> <li>de l'analyse financière réalisée par le prestataire sur la période d'indemnisation retenue, soit du 17 juin au 30 août 2024</li> </ul> </li> <li>La perte de chiffre d'affaires est estimée à 9 334,91 € et la perte de marge brute à 3 092,65€.</li> </ul>
Indemnité proposée	La commission constate que la perte subie par l'établissement est conforme aux conditions d'indemnisation posée par le règlement intérieur de la CIA.  A ce titre, la Commission a statué sur une indemnité de 3 092,65€

Vu pour accord Monsieur Jean-Yves MADEC, Président de la CIA